

J'ai "ma place" au travail

LAURA ET BÉNÉDICTE LAVENT LEUR LINGE PROPRE EN FAMILLE

Par Christian Asselin

Laura et Bénédicte, âgées respectivement de 24 et 18 ans, travaillent une trentaine d'heures par semaine chacune pour un nettoyeur de la région de Saint-Sauveur. À première vue, ces deux sœurs semblent vivre une vie tout à fait normale. Ce que leur situation d'extraordinaire est le fait qu'elles réussissent à vaquer à leurs occupations quotidiennes et surtout à occuper cet emploi malgré qu'elles soient toutes deux atteintes de dystrophie musculaire, une maladie qui les oblige à vivre constamment avec la douleur et qui affecte tous les muscles de leur corps, sans exception.

C'est Laura qui a d'abord déniché ce boulot à la suite de la fermeture de l'entreprise où elle travaillait comme réceptionniste. C'est d'ailleurs sa patronne d'alors, qui appréciant énormément le cœur qu'elle mettait à l'ouvrage, l'a référée à Jacques Gosselin, son patron actuel. Comme il le mentionne, ce dernier ne regrette en rien d'avoir pris la sage décision d'intégrer Laura à son personnel, bien qu'elle présentait des différences apparentes « Il ne faut pas hésiter à engager des personnes ayant un handicap, quel qu'il soit. Elles sont très réceptives et ont le droit de gagner leur vie comme tout le monde. Je crois qu'un gestionnaire d'entreprise qui n'a pas ce sens humain aura certainement beaucoup de difficulté à obtenir du succès en affaires. », dit-il. Et il ne fait aucun doute que Monsieur Gosselin est habité par ce sens humain dont il parle. La preuve est, qu'à la suite d'une opération qu'a dû subir Laura et qui l'a gardée sur le carreau pendant quelques semaines, il a travaillé sept jours par semaine en attendant son retour pour lui permettre de conserver son emploi. Et quand est venu le temps de trouver une employée supplémentaire pour appuyer Laura dans ses tâches, il s'est alors tourné vers sa sœur, Bénédicte, qu'il a également décidé d'incorporer à son équipe.

Selon le conseiller en main-d'oeuvre d'Intégration Travail Laurentides, une intégration réussie en emploi repose sur ces principes essentiels; ouverture d'esprit, la volonté à faire de la démarche une réussite et la prise d'actions en conséquence.

« Monsieur Gosselin est un patron idéal, il comprend et accepte notre condition. Il s'arrange aussi pour faciliter notre travail en y intégrant des mesures d'accomodement nécessaires à la poursuite de notre métier, ce que nous apprécions grandement. », mentionne Laura.

Ces deux jeunes femmes sont heureuses dans leur environnement de travail, cela se voit. Elles ont réussi à trouver un emploi adapté à leur condition physique et à leurs besoins. Bien qu'elles aient fait le choix de se coucher tôt et de faire certains sacrifices pour être en mesure de compléter leurs journées de travail, chaque jour, elles quittent le commerce avec plus de maturité et le désir de se surpasser, le désir de vivre.

Les personnes handicapées sont des héros obscurs qui prennent leur place dans la société, notamment par une présence de plus en plus accrue sur le marché du travail. Les exemples de Laura et Bénédicte, comme celle de Jacques Gosselin, permettront à un grand nombre de personnes, mais plus particulièrement aux gestionnaires d'entreprises, de s'ouvrir à des individus exceptionnels qui ont su tirer profits de leur différence afin de devenir des personnes essentielles dans leur milieu de travail.



Laura et Bénédicte

Travail

Saviez-vous que:

Le terme "dystrophie musculaire" s'applique à un groupe de 40 maladies neuromusculaires, caractérisées par une dégénérescence et un affaiblissement progressif des muscles qui contrôlent le corps et ce, de la tête aux pieds selon les cas.

Démystifier un tabou:

La lutte pour l'inclusion des personnes handicapées dans la société, notamment par l'emploi, est toute aussi essentielle que les luttes poursuivies pour l'avancement de la condition féminine, pour contrer le racisme, etc..

- Les services offerts par Intégration -Travail Laurentides sont rendus possibles grâce à l'aide financière d'Emploi Québec
- Ce reportage est rendu possible grâce au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences du Canada